

◆ A noter :

Adhésion au Projet d'Établissement

- Pour les élèves domiciliés sur Monistrol / Loire (maternelle et primaire) : **30.00 € / an.**
- Pour les enfants non domiciliés sur la commune : **85,00 € pour l'année scolaire.**

La municipalité de Monistrol sur Loire ne verse pas à l'école de subvention pour les élèves qui ne résident pas sur la commune de Monistrol sur Loire

Autres frais :

Pour tous les élèves des classes Maternelles et Primaires :

- **5 €** pour l'année scolaire correspondant aux frais de photocopies pour les élèves et au matériel collectif utilisé par les classes pour les travaux manuels et les activités d'arts plastiques (bidon de peinture - papier canson grand format - carton blanc et couleur - colle - vernis - gommettes etc...)



Tarif restauration :

Prix des repas en Maternelle : **3.50 €** et en Primaire **4.50 €**.

Pour les enfants de l'école primaire et maternelle, les repas sont notés chaque jour et facturés tous les deux mois.

Afin que vous puissiez vous rendre compte par vous même de la qualité des repas servis à vos enfants, nous vous précisons que vous pouvez venir prendre un repas à n'importe quel moment, même sans avertir, en utilisant la carte de votre enfant ou en prenant un ticket à l'accueil.



INFORMATIONS PRATIQUES